
Adresse de la société populaire de Cognac (Charente) qui applaudit au châtimeⁿt du nouveau Cromwell et engage la Convention à frapper tous les traîtres, lors de la séance du 23 thermidor an II (10 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Cognac (Charente) qui applaudit au châtimeⁿt du nouveau Cromwell et engage la Convention à frapper tous les traîtres, lors de la séance du 23 thermidor an II (10 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 424;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23111_t1_0424_0000_3

Fichier pdf généré le 09/07/2021

54

Reçois nos applaudissemens, auguste Convention, dit la société populaire de Cognac, département de la Charente; ton attitude fière et majestueuse en a imposé aux conspirateurs; brise leur talisman fatal, anéantis leurs noirs desseins; frappe tous les traîtres et les dominateurs, et la République sera sauvée.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[La sté républicaine et montagnarde de Cognac à la Conv.; Cognac, 16 therm. II] (2).

Législateurs,

Et nous aussi nous ne mettrons jamais en balance quelque homme et la patrie...! Un nouveau Cromwel a osé attenter à la représentation nationale... Entouré de ces sicaires, il a menacé la liberté, et le crime a attaqué la vertu. La vertu l'a emporté parce que le peuple est vertueux et qu'il a des représentans dignes de lui.

Reçois nos applaudissemens, auguste Convention. Ton attitude fière et majestueuse en a imposé aux conspirateurs, brisé leur talisman fatal et anéantis leurs noirs desseins.

Un complot aussi vaste n'est pas sans ramifications puissantes dans les départements et dans les armées; frappe tous les traîtres, tous les dominateurs, et la République sera sauvée. Tu seras toujours notre égide et le point de ralliement de tous les républicains. Vive la Convention nationale!

LAVERGNE fils (*présid.*), FOUILLEROUX (*secrét.*),
IMBAUD (*secrét.*), ALLART.

55

La société des sans-culottes de Bourg-Achard, district de Pont-Audemer, département de l'Eure, dit à la Convention nationale : grâces immortelles vous soient rendues, dignes représentans, vous avez encore une fois sauvé la patrie. Elle l'invite à continuer ses glorieux travaux, et termine en félicitant les valeureux Parisiens.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

La société de Bourg-Achard écrit : « Grâces immortelles vous soient rendues, représentans du peuple français; vous avez sagement conjuré l'orage qui devoit inonder la liberté. Des scélé-rats, qui cachoient leurs affreux projets sous le

voile du patriotisme, vouloient faire rentrer un peuple courageux dans l'esclavage, dont il avoit su se délivrer. Votre zèle a terrassé des monstres qui n'auroient jamais dû voir le jour, et la liberté a été sauvée de leur fureur meurtrière. Continuez vos glorieux travaux. Vous avez de nouveaux droits à notre confiance, et nous sommes prêts à nous sacrifier pour vous défendre » (1).

56

La Convention nationale, par son décret du 27 septembre dernier, a bien voulu accueillir l'hommage que lui fit le général de brigade Montalembert de 9 volumes d'un ouvrage relatif à l'état défensif : en conséquence, il lui fait offre d'une seconde addition à cet ouvrage, dont l'objet a pour but de faire connoître, par des exemples, l'importance des bons et mauvais choix à faire dans les projets des places à fortifier (2).

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

57

La société populaire d'Yrieix-la-Montagne, chef-lieu de district, département de la Haute-Vienne, félicite la Convention nationale d'avoir déjoué les complots perfides tramés contre elle. Elle l'invite à rester à son poste, afin d'y achever ses glorieux travaux.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[S.d.] (5)

Encore une fois vous avés sauvé la patrie! Nous applaudissons à votre courage et nous jurons de l'imiter. Périissent les conspirateurs, les ambitieux qui, parlant sans cesse de la souveraineté du peuple, ne songent qu'aux moyens de l'usurper.

Nous avons frémissé de vos dangers. Vous avés mis la probité et la vertu à l'ordre du jour, et des scélé-rats, proclamant à chaque instant ce décret immortel, méditant dans l'ombre le meurtre et l'assassinat, ils aiguisaient les poignards qui devoient frapper la représentation nationale. Un système affreux de calomnie, dirigé particulièrement contre les comités de salut public et de sûreté générale, semblaient préparer le succès de ce complot parricide. Un nouveau gouvernement devoit s'élever sur les ruines du gouvernement révolutionnaire, et 6

(1) P.-V., XLIII, 148.

(2) C 315, pl. 1 265, p. 21; J. Sablier, n° 1 491.

(3) P.-V., XLIII, 148. Mentionné par M.U., XLII, 379; J. Fr., n° 685.

(1) J. Sablier, n° 1 491.

(2) On trouve, après fortifier, dans le Bⁱⁿ, 30 therm., (2^e suppl^l) : et sur les casemates de la rade de Cherbourg.

(3) P.-V., XLIII, 148-149. Voir aussi n° 74.

(4) P.-V., XLIII, 149. Bⁱⁿ, 26 therm. (1^{er} suppl^l).

(5) C 315, pl. 1 265, p. 22.